

Berne, le 22 janvier 2003

Mesdames, Messieurs, chers Clients,

Nous avons le plaisir de vous envoyer, en 2003 aussi, régulièrement des informations sur les récents développements dans le domaine des marques.

- Depuis son lancement en septembre 2002, le dépôt électronique de marques via le site <http://e-trademark.ige.ch> rencontre un intérêt croissant. En décembre 2002, plus de 20 % des demandes d'enregistrement ont été déposées par voie électronique. Fait notable : les dépôts ont été effectués aussi bien par des simples particuliers que par des PME ou des conseils en marques.

oct. 02

dépôts électroniques	37	3%
dépôts par courrier/fax	1065	97%
total	1102	100%

nov. 02

dépôts électroniques	102	11%
dépôts par courrier/fax	809	89%
total	911	100%

déc. 02

dépôts électroniques	198	23%
dépôts par courrier/fax	655	77%
total	853	100%

jan. 03*

dépôts électroniques	118	22%
dépôts par courrier/fax	411	78%
total	529	100%

*état au 7 janvier 2003

- Découvrez le site Internet de l'Institut dans son nouveau look:
<http://www.ipi.ch>.

- Cela fait dix ans que la loi sur la protection des marques (LPM) est entrée en vigueur. L'Institut et l'Europainstitut de l'Université de Bâle organisent une commémoration à l'Université de Bâle le 26 mars 2003 pour marquer cet anniversaire. Vous trouverez des précisions sur cet événement dans la prochaine newsletter.

- Au mois de décembre 2002 a eu lieu, pour la troisième fois, un échange d'expériences entre l'Institut et l'Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (OHMI). Composée de cinq experts, une délégation de la Division des marques a pu se rendre à l'OHMI à Alicante pour obtenir de première

main des informations sur les récentes évolutions dans les domaines de l'examen des marques et des oppositions au niveau européen.

Avec mes salutations les meilleures

Philip Thomas - Responsable Service clientèl